



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-10251>

Département(s) de publication : **73**

Annonce n° **24-10251**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Mairie d'Aix-les-Bains

**Forme juridique de l'acheteur** : Autorité locale

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Prestations de nettoyage de locaux communaux et vitrerie.

**Description** : Prestations de nettoyage de locaux communaux et vitrerie. 1 an reconductible 3 fois. Prix unitaires révisibles à la date d'anniversaire de la notification en cas de reconduction.

**Identifiant de la procédure** : 97d6db4d-31d3-45a5-ba67-61149f7c0097

**Type de procédure** : Ouverte

**La procédure est accélérée** : No

**Principales caractéristiques de la procédure** : Appel d'offres ouvert prévu aux articles L2124-1 et L2124-2, R 2124-2-1°, R 2161-1 à R2161-5 du code de la commande publique

##### 2.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale ( cpv )** : 90910000 Services de nettoyage

##### 2.1.2 Lieu d'exécution

**Ville** : Ville d'Aix-les-Bains

**Code postal** : 73100

**Subdivision pays (NUTS)** : Savoie ( FRK27 )

**Pays** : France

### 2.1.3 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,140,000 EUR

### 2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

### 2.1.6 Motifs d'exclusion

Résiliation, dommages et intérêts ou autres sanctions comparables :

## Section 5 - Lot

### 5.1 Lot : LOT-0004

**Titre** : Lot 4 - Locaux Gymnastique Volontaire

**Description** : Prestations de nettoyage de locaux communaux et vitrerie

**Identifiant interne** : 4

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale ( cpv )**: 90910000 Services de nettoyage

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale** : Mairie d'Aix-les-Bains

**Ville** : Aix-les-Bains

**Code postal** : 73100

**Subdivision pays (NUTS)** : Savoie ( FRK27 )

**Pays** : France

**Informations complémentaires** :

#### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements** : 3

**L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici** : Il pourra être passé un avenant dans le respect des articles R 2194-2 et 2194-3 du code de la commande publique. L'article 23 du CCAG-FCS s'applique.

#### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA** : 100,000 EUR

#### 5.1.6 Informations générales

**Il s'agit d'un marché récurrent**

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

## Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

### 5.1.9 Critères de sélection

#### Critère :

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** L'examen aura pour objet de juger de la capacité financière, professionnelle et technique des candidats. #Conformité de la situation du candidat au regard des dispositions des articles L 2141-1 à L 2141-11 du code de la commande publique. Les candidats sont invités à transmettre dès la remise de l'offre, les copies de ces certificats fiscaux et sociaux. Si le candidat ne les produit pas avec son offre, il prendra, alors, ses dispositions afin de les produire au moment de l'attribution du marché ou de l'accord-cadre, dans l'éventualité où il serait le titulaire dudit marché ou de l'accord-cadre. # Références : expériences du prestataire et expériences communes en cas de groupement d'entreprises pour des prestations similaires # Conformément à l'article L2141-7 du code de la commande publique, seront exclus de la procédure de passation du présent accord-cadre : « Les personnes qui, au cours des trois années précédentes, ont dû verser des dommages et intérêts, ont été sanctionnées par une résiliation ou ont fait l'objet d'une sanction comparable du fait d'un manquement grave ou persistant à leurs obligations contractuelles lors de l'exécution d'un contrat de la commande publique antérieur. »

#### Critère :

**Type :** Capacité économique et financière

**Description :** L'examen aura pour objet de juger de la capacité financière, professionnelle et technique des candidats. #Conformité de la situation du candidat au regard des dispositions des articles L 2141-1 à L 2141-11 du code de la commande publique. Les candidats sont invités à transmettre dès la remise de l'offre, les copies de ces certificats fiscaux et sociaux. Si le candidat ne les produit pas avec son offre, il prendra, alors, ses dispositions afin de les produire au moment de l'attribution du marché ou de l'accord-cadre, dans l'éventualité où il serait le titulaire dudit marché ou de l'accord-cadre. # Références : expériences du prestataire et expériences communes en cas de groupement d'entreprises pour des prestations similaires # Conformément à l'article L2141-7 du code de la commande publique, seront exclus de la procédure de passation du présent accord-cadre : « Les personnes qui, au cours des trois années précédentes, ont dû verser des dommages et intérêts, ont été sanctionnées par une résiliation ou ont fait l'objet d'une sanction comparable du fait d'un manquement grave ou persistant à leurs obligations contractuelles lors de l'exécution d'un contrat de la commande publique antérieur. »

### 5.1.10 Critères d'attribution

#### Critère :

**Type :** Qualité

**Description :** Qualité des prestations notées sur 20 (50 %) seront analysés : # Sous-critère 1 (SC1) (4 points) : Temps d'intervention estimé par le candidat, analysé à partir du cadre de réponse technique et financier (CRTF) - Optimisation des moyens # Sous-critère 2 (SC2) (3 points) : Nombre d'agents affectés pour réaliser la prestation, analysé à partir du cadre de réponse technique et financier (CRTF) -

Optimisation des moyens # Sous-critère 3 (SC3) (3 points) : Produits d'entretien et matériel proposé pour l'exécution des prestations, analysé à partir du mémoire technique remis par le candidat # Sous-critère 4 (SC4) (4 points) : Délai de remplacement du personnel afin d'assurer la continuité des prestations (renseigné dans l'ATTRI1), # Sous-critère 5 (SC5) (6 points) : modalités d'organisation, de contrôle des prestations et de la sécurité par télépointage du travailleur isolé pratiquées par le candidat (à partir du mémoire technique remis par le candidat). Concernant le lot 5 en sus, les candidats présenteront les moyens mis en oeuvre pour respecter les obligations prévues à l'accord-cadre en matière d'insertion (article 3.4.5 du CCAP)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** Prix noté sur 20 (50 %), analysé à partir du Bordereau des Prix (BP).

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

**5.1.11 Documents de marché**

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :** FRA

**Date limite de demande d'informations complémentaires :** 28/02/2024 à 12:00

**Adresse des documents de marché :** <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.acti>,

**5.1.12 Conditions du marché public**

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.acti>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 08/03/2024 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 120 DAY

**Conditions du marché :**

**Facturation en ligne :** Requise

**Informations relatives aux délais de recours :** Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Référé pré-contractuel : prévu aux articles L. 551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), il peut être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel : prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, peut intervenir une fois le contrat conclu dans les délais prévus à l'article R.551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction en contestation de validité du contrat : ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du

contrat est rendue publique. Recours pour excès de pouvoir : la décision d'abandonner la procédure en la déclarant infructueuse ou sans suite est susceptible d'être contestée par la voie d'un recours pour excès de pouvoir dans les délais prévus à l'article R421-1 du CJA.

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :**

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation :** Comité consultatif de règlement amiable de Lyon

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Grenoble

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Mairie d'Aix-les-Bains

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** Mairie d'Aix-les-Bains

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Greffe du Tribunal de Grenoble

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** Mairie d'Aix-les-Bains

**Organisation qui traite les offres :** Mairie d'Aix-les-Bains

#### 5.1 Lot : LOT-0001

**Titre :** Lot 1 - Gymnase des Prés-Riants

**Description :** Prestations de nettoyage de locaux et vitrerie

**Identifiant interne :** 1

##### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 90910000 Services de nettoyage

##### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** Mairie d'Aix-les-Bains

**Ville :** Aix-les-Bains

**Code postal :** 73100

**Subdivision pays (NUTS) :** Savoie ( FRK27 )

**Pays :** France

## Informations complémentaires :

### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements :** 3

**L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici :** Il pourra être passé un avenant dans le respect des articles R 2194-2 et 2194-3 du code de la commande publique. L'article 23 du CCAG-FCS s'applique.

### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 200,000 EUR

### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)**

### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** # Conformément à l'article L2141-7 du code de la commande publique, seront exclus de la procédure de passation du présent accord-cadre : « Les personnes qui, au cours des trois années précédentes, ont dû verser des dommages et intérêts, ont été sanctionnées par une résiliation ou ont fait l'objet d'une sanction comparable du fait d'un manquement grave ou persistant à leurs obligations contractuelles lors de l'exécution d'un contrat de la commande publique antérieur. »

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Description :** # Conformité de la situation du candidat au regard des dispositions des articles L 2141-1 à L 2141-11 du code de la commande publique. Les candidats sont invités à transmettre dès la remise de l'offre, les copies de ces certificats fiscaux et sociaux. Si le candidat ne les produit pas avec son offre, il prendra, alors, ses dispositions afin de les produire au moment de l'attribution du marché ou de l'accord-cadre, dans l'éventualité où il serait le titulaire dudit marché ou de l'accord-cadre. # Références : expériences du prestataire et expériences communes en cas de groupement d'entreprises pour des prestations similaires # Conformément à l'article L2141-7 du code de la commande publique, seront exclus de la procédure de passation du présent accord-cadre : « Les personnes qui, au cours des trois années précédentes, ont dû verser des dommages et intérêts, ont été sanctionnées par une résiliation ou ont fait l'objet d'une sanction comparable du fait d'un manquement grave ou persistant à leurs obligations contractuelles lors de l'exécution d'un contrat de la commande publique antérieur. »

### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type** : Prix

**Description** : Prix noté sur 20 (50 %), analysé à partir du Bordereau des Prix (BP).

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

**Critère :**

**Type** : Qualité

**Description** : # Qualité des prestations notées sur 20 (50 %) seront analysés : #  
Sous-critère 1 (SC1) (4 points) : Temps d'intervention estimé par le candidat, analysé à partir du cadre de réponse technique et financier (CRTF) - Optimisation des moyens # Sous-critère 2 (SC2) (3 points) : Nombre d'agents affectés pour réaliser la prestation, analysé à partir du cadre de réponse technique et financier (CRTF) - Optimisation des moyens # Sous-critère 3 (SC3) (3 points) : Produits d'entretien et matériel proposé pour l'exécution des prestations, analysé à partir du mémoire technique remis par le candidat # Sous-critère 4 (SC4) (4 points) : Délai de remplacement du personnel afin d'assurer la continuité des prestations (renseigné dans l'ATTR1), Sous-critère 5 (SC5) (6 points) : modalités d'organisation, de contrôle des prestations et de la sécurité par télépointage du travailleur isolé pratiquées par le candidat (à partir du mémoire technique remis par le candidat). Concernant le lot 5 en sus, les candidats présenteront les moyens mis en oeuvre pour respecter les obligations prévues à l'accord-cadre en matière d'insertion (article 3.4.5 du CCAP)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

**5.1.11 Documents de marché**

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles** : FRA

**Date limite de demande d'informations complémentaires** : 28/02/2024 à 12:00

**Adresse des documents de marché** : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.acti>,

**5.1.12 Conditions du marché public**

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique** : Requise

**Adresse de présentation** : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.acti>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées** : français

**Catalogue électronique** : Non autorisée

**Variantes** : Non autorisée

**Date limite de réception des offres** : 08/03/2024 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre** : 120 DAY

**Conditions du marché :**

**Facturation en ligne** : Requise

**Informations relatives aux délais de recours :** Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Référé pré-contractuel : prévu aux articles L. 551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), il peut être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel : prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, peut intervenir une fois le contrat conclu dans les délais prévus à l'article R.551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction en contestation de validité du contrat : ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Recours pour excès de pouvoir : la décision d'abandonner la procédure en la déclarant infructueuse ou sans suite est susceptible d'être contestée par la voie d'un recours pour excès de pouvoir dans les délais prévus à l'article R421-1 du CJA.

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :**

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation :** Comité consultatif de règlement amiable de Lyon

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Grenoble

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Mairie d'Aix-les-Bains

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** Mairie d'Aix-les-Bains

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Greffe du Tribunal de Grenoble

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** Mairie d'Aix-les-Bains

**Organisation qui traite les offres :** Mairie d'Aix-les-Bains

#### 5.1 Lot : LOT-0010

**Titre :** Lot 10 - Vitrierie Ecoles, Restaurants scolaires, bâtiments communaux

**Description :** Prestations de nettoyage de vitrerie.

**Identifiant interne :** 10

##### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 90910000 Services de nettoyage

##### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** Mairie d'Aix-les-Bains

**Ville** : Aix-les-Bains

**Code postal** : 73100

**Subdivision pays (NUTS)** : Savoie ( FRK27 )

**Pays** : France

**Informations complémentaires** :

#### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements** : 3

**L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici** : Il pourra être passé un avenant dans le respect des articles R 2194-2 et 2194-3 du code de la commande publique. L'article 23 du CCAG-FCS s'applique.

#### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA** : 52,000 EUR

#### 5.1.6 Informations générales

**Il s'agit d'un marché récurrent**

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)**

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère** :

**Type** : Capacité technique et professionnelle

**Description** : L'examen aura pour objet de juger de la capacité financière, professionnelle et technique des candidats. #Conformité de la situation du candidat au regard des dispositions des articles L 2141-1 à L 2141-11 du code de la commande publique. Les candidats sont invités à transmettre dès la remise de l'offre, les copies de ces certificats fiscaux et sociaux. Si le candidat ne les produit pas avec son offre, il prendra, alors, ses dispositions afin de les produire au moment de l'attribution du marché ou de l'accord-cadre, dans l'éventualité où il serait le titulaire dudit marché ou de l'accord-cadre. # Références : expériences du prestataire et expériences communes en cas de groupement d'entreprises pour des prestations similaires # Conformément à l'article L2141-7 du code de la commande publique, seront exclus de la procédure de passation du présent accord-cadre : « Les personnes qui, au cours des trois années précédentes, ont dû verser des dommages et intérêts, ont été sanctionnées par une résiliation ou ont fait l'objet d'une sanction comparable du fait d'un manquement grave ou persistant à leurs obligations contractuelles lors de l'exécution d'un contrat de la commande publique antérieur. »

**Critère** :

**Type** : Capacité économique et financière

**Description** : L'examen aura pour objet de juger de la capacité financière, professionnelle et technique des candidats. #Conformité de la situation du candidat au regard des dispositions des articles L 2141-1 à L 2141-11 du code de la commande publique. Les candidats sont invités à transmettre dès la remise de l'offre, les copies de ces certificats fiscaux et sociaux. Si le candidat ne les produit pas avec son offre, il prendra, alors, ses dispositions afin de les produire au moment de l'attribution du marché ou de l'accord-cadre, dans l'éventualité où il serait le titulaire dudit marché ou de l'accord-cadre. # Références : expériences du prestataire et expériences communes en cas de groupement d'entreprises pour des prestations similaires # Conformément à l'article L2141-7 du code de la commande publique, seront exclus de la procédure de passation du présent accord-cadre : « Les personnes qui, au cours des trois années précédentes, ont dû verser des dommages et intérêts, ont été sanctionnées par une résiliation ou ont fait l'objet d'une sanction comparable du fait d'un manquement grave ou persistant à leurs obligations contractuelles lors de l'exécution d'un contrat de la commande publique antérieur. »

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type** : Qualité

**Description** : Qualité des prestations notées sur 20 (50 %) seront analysés : # Sous-critère 1 (SC1) (4 points) : Temps d'intervention estimé par le candidat, analysé à partir du cadre de réponse technique et financier (CRTF) - Optimisation des moyens # Sous-critère 2 (SC2) (3 points) : Nombre d'agents affectés pour réaliser la prestation, analysé à partir du cadre de réponse technique et financier (CRTF) - Optimisation des moyens # Sous-critère 3 (SC3) (3 points) : Produits d'entretien et matériel proposé pour l'exécution des prestations, analysé à partir du mémoire technique remis par le candidat # Sous-critère 4 (SC4) (4 points) : Délai de remplacement du personnel afin d'assurer la continuité des prestations (renseigné dans l'ATTRI1), # Sous-critère 5 (SC5) (6 points) : modalités d'organisation, de contrôle des prestations et de la sécurité par télépointage du travailleur isolé pratiquées par le candidat (à partir du mémoire technique remis par le candidat). Concernant le lot 5 en sus, les candidats présenteront les moyens mis en oeuvre pour respecter les obligations prévues à l'accord-cadre en matière d'insertion (article 3.4.5 du CCAP)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

**Critère :**

**Type** : Prix

**Description** : Prix noté sur 20 (50 %), analysé à partir du Bordereau des Prix (BP).

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles** : FRA

**Date limite de demande d'informations complémentaires** : 28/02/2024 à 12:00

**Adresse des documents de marché** : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.acti>,

### 5.1.12 Conditions du marché public

#### Conditions de présentation :

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.acti>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Requise

**Date limite de réception des offres :** 08/03/2024 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 120 DAY

#### Conditions du marché :

**Facturation en ligne :** Requise

**Informations relatives aux délais de recours :** Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Référé pré-contractuel : prévu aux articles L. 551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), il peut être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel : prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, peut intervenir une fois le contrat conclu dans les délais prévus à l'article R.551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction en contestation de validité du contrat : ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Recours pour excès de pouvoir : la décision d'abandonner la procédure en la déclarant infructueuse ou sans suite est susceptible d'être contestée par la voie d'un recours pour excès de pouvoir dans les délais prévus à l'article R421-1 du CJA.

### 5.1.15 Techniques

#### Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

#### Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

#### Enchère électronique :

### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation :** Comité consultatif de règlement amiable de Lyon

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Grenoble

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Mairie d'Aix-les-Bains

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** Mairie d'Aix-les-Bains

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Greffe du Tribunal de Grenoble

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** Mairie d'Aix-les-Bains

**Organisation qui traite les offres :** Mairie d'Aix-les-Bains

## 5.1 Lot : LOT-0008

**Titre :** Lot 8 - Sanitaire Capitainerie

**Description :** Prestations de nettoyage des locaux communaux et vitrerie

**Identifiant interne :** 8

### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 90910000 Services de nettoyage

### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** Mairie d'Aix-les-Bains

**Ville :** Aix-les-Bains

**Code postal :** 73100

**Subdivision pays (NUTS) :** Savoie ( FRK27 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements :** 3

**L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici :** Il pourra être passé un avenant dans le respect des articles R 2194-2 et 2194-3 du code de la commande publique. L'article 23 du CCAG-FCS s'applique.

### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 80,000 EUR

### 5.1.6 Informations générales

**Il s'agit d'un marché récurrent**

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)**

### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** L'examen aura pour objet de juger de la capacité financière, professionnelle et technique des candidats. #Conformité de la situation du candidat au regard des dispositions des articles L 2141-1 à L 2141-11 du code de la commande publique. Les candidats sont invités à transmettre dès la remise de l'offre, les copies de ces certificats fiscaux et sociaux. Si le candidat ne les produit pas avec son offre, il prendra, alors, ses dispositions afin de les produire au moment de l'attribution du marché ou de l'accord-cadre, dans l'éventualité où il serait le titulaire dudit marché ou de l'accord-cadre. # Références : expériences du prestataire et expériences communes en cas de groupement d'entreprises pour des prestations similaires # Conformément à l'article L2141-7 du code de la commande publique, seront exclus de la procédure de passation du présent accord-cadre : « Les personnes qui, au cours des trois années précédentes, ont dû verser des dommages et intérêts, ont été sanctionnées par une résiliation ou ont fait l'objet d'une sanction comparable du fait d'un manquement grave ou persistant à leurs obligations contractuelles lors de l'exécution d'un contrat de la commande publique antérieur. »

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Description :** L'examen aura pour objet de juger de la capacité financière, professionnelle et technique des candidats. #Conformité de la situation du candidat au regard des dispositions des articles L 2141-1 à L 2141-11 du code de la commande publique. Les candidats sont invités à transmettre dès la remise de l'offre, les copies de ces certificats fiscaux et sociaux. Si le candidat ne les produit pas avec son offre, il prendra, alors, ses dispositions afin de les produire au moment de l'attribution du marché ou de l'accord-cadre, dans l'éventualité où il serait le titulaire dudit marché ou de l'accord-cadre. # Références : expériences du prestataire et expériences communes en cas de groupement d'entreprises pour des prestations similaires # Conformément à l'article L2141-7 du code de la commande publique, seront exclus de la procédure de passation du présent accord-cadre : « Les personnes qui, au cours des trois années précédentes, ont dû verser des dommages et intérêts, ont été sanctionnées par une résiliation ou ont fait l'objet d'une sanction comparable du fait d'un manquement grave ou persistant à leurs obligations contractuelles lors de l'exécution d'un contrat de la commande publique antérieur. »

**5.1.10 Critères d'attribution**

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** Prix noté sur 20 (50 %), analysé à partir du Bordereau des Prix (BP).

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Qualité des prestations notées sur 20 (50 %) seront analysés : # Sous-critère 1 (SC1) (4 points) : Temps d'intervention estimé par le candidat, analysé à partir du cadre de réponse technique et financier (CRTF) - Optimisation des moyens # Sous-critère 2 (SC2) (3 points) : Nombre d'agents affectés pour réaliser la prestation, analysé à partir du cadre de réponse technique et financier (CRTF) -

Optimisation des moyens # Sous-critère 3 (SC3) (3 points) : Produits d'entretien et matériel proposé pour l'exécution des prestations, analysé à partir du mémoire technique remis par le candidat # Sous-critère 4 (SC4) (4 points) : Délai de remplacement du personnel afin d'assurer la continuité des prestations (renseigné dans l'ATTRI1), # Sous-critère 5 (SC5) (6 points) : modalités d'organisation, de contrôle des prestations et de la sécurité par télépointage du travailleur isolé pratiquées par le candidat (à partir du mémoire technique remis par le candidat). Concernant le lot 5 en sus, les candidats présenteront les moyens mis en oeuvre pour respecter les obligations prévues à l'accord-cadre en matière d'insertion (article 3.4.5 du CCAP)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :** FRA

**Date limite de demande d'informations complémentaires :** 28/02/2024 à 12:00

**Adresse des documents de marché :** <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.acti>,

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.acti>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 08/03/2024 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 120 DAY

**Conditions du marché :**

**Facturation en ligne :** Requise

**Informations relatives aux délais de recours :** Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Référé pré-contractuel : prévu aux articles L. 551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), il peut être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel : prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, peut intervenir une fois le contrat conclu dans les délais prévus à l'article R.551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction en contestation de validité du contrat : ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Recours pour excès de pouvoir : la décision d'abandonner la procédure en la déclarant infructueuse ou sans suite est susceptible d'être contestée par la voie d'un recours pour excès de pouvoir dans les délais prévus à l'article R421-1 du CJA.

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :**

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de médiation :** Comité consultatif de règlement amiable de Lyon

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Grenoble

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Mairie d'Aix-les-Bains

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** Mairie d'Aix-les-Bains

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Greffe du Tribunal de Grenoble

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** Mairie d'Aix-les-Bains

**Organisation qui traite les offres :** Mairie d'Aix-les-Bains

**5.1 Lot :** LOT-0005

**Titre :** Lot 5 - Bureaux école du Centre

**Description :** Prestations de nettoyage de locaux communaux et vitrerie.

**Identifiant interne :** 5

**5.1.1 Objet**

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 90910000 Services de nettoyage

**5.1.2 Lieu d'exécution**

**Adresse postale :** Mairie d'Aix-les-Bains

**Ville :** Aix-les-Bains

**Code postal :** 73100

**Subdivision pays (NUTS) :** Savoie ( FRK27 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

**5.1.4 Renouvellement**

**Nombre maximal de renouvellements :** 3

**L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici :** Il pourra être passé un avenant dans le respect des

articles R 2194-2 et 2194-3 du code de la commande publique. L'article 23 du CCAG-FCS s'applique.

#### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA** : 120,000 EUR

#### 5.1.6 Informations générales

**Il s'agit d'un marché récurrent**

**Participation réservée** : La participation est réservée à des ateliers protégés et à des opérateurs économiques dont l'objet principal est l'intégration sociale et professionnelle de personnes handicapées ou défavorisées.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)**

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type** : Capacité économique et financière

**Description** : #Conformité de la situation du candidat au regard des dispositions des articles L 2141-1 à L 2141-11 du code de la commande publique. Les candidats sont invités à transmettre dès la remise de l'offre, les copies de ces certificats fiscaux et sociaux. Si le candidat ne les produit pas avec son offre, il prendra, alors, ses dispositions afin de les produire au moment de l'attribution du marché ou de l'accord-cadre, dans l'éventualité où il serait le titulaire dudit marché ou de l'accord-cadre. # Références : expériences du prestataire et expériences communes en cas de groupement d'entreprises pour des prestations similaires # Conformément à l'article L2141-7 du code de la commande publique, seront exclus de la procédure de passation du présent accord-cadre : « Les personnes qui, au cours des trois années précédentes, ont dû verser des dommages et intérêts, ont été sanctionnées par une résiliation ou ont fait l'objet d'une sanction comparable du fait d'un manquement grave ou persistant à leurs obligations contractuelles lors de l'exécution d'un contrat de la commande publique antérieur. » #Pour le lot 5: Bureaux école du Centre : Convention avec l'État : reconnaissance de la qualité de structure d'insertion par l'activité économique.

**Critère :**

**Type** : Capacité technique et professionnelle

**Description** : #Conformité de la situation du candidat au regard des dispositions des articles L 2141-1 à L 2141-11 du code de la commande publique. Les candidats sont invités à transmettre dès la remise de l'offre, les copies de ces certificats fiscaux et sociaux. Si le candidat ne les produit pas avec son offre, il prendra, alors, ses dispositions afin de les produire au moment de l'attribution du marché ou de l'accord-cadre, dans l'éventualité où il serait le titulaire dudit marché ou de l'accord-cadre. # Références : expériences du prestataire et expériences communes en cas de groupement d'entreprises pour des prestations similaires # Conformément à l'article L2141-7 du code de la commande publique, seront exclus de la procédure de passation du présent accord-cadre : « Les personnes qui, au cours des trois années précédentes, ont dû verser des dommages et intérêts, ont été sanctionnées par une résiliation ou ont fait l'objet d'une sanction comparable du fait d'un manquement grave ou persistant à leurs obligations

contractuelles lors de l'exécution d'un contrat de la commande publique antérieur. » #Pour le lot 5: Bureaux école du Centre : Convention avec l'État : reconnaissance de la qualité de structure d'insertion par l'activité économique.

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** Prix noté sur 20 (50 %), analysé à partir du Bordereau des Prix (BP).

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Qualité des prestations notées sur 20 (50 %) seront analysés : # Sous-critère 1 (SC1) (4 points) : Temps d'intervention estimé par le candidat, analysé à partir du cadre de réponse technique et financier (CRTF) - Optimisation des moyens # Sous-critère 2 (SC2) (3 points) : Nombre d'agents affectés pour réaliser la prestation, analysé à partir du cadre de réponse technique et financier (CRTF) - Optimisation des moyens # Sous-critère 3 (SC3) (3 points) : Produits d'entretien et matériel proposé pour l'exécution des prestations, analysé à partir du mémoire technique remis par le candidat # Sous-critère 4 (SC4) (4 points) : Délai de remplacement du personnel afin d'assurer la continuité des prestations (renseigné dans l'ATTR1), - Sous-critère 5 (SC5) (6 points) : modalités d'organisation, de contrôle des prestations et de la sécurité par télépointage du travailleur isolé pratiquées par le candidat (à partir du mémoire technique remis par le candidat). Concernant le lot 5 en sus, les candidats présenteront les moyens mis en oeuvre pour respecter les obligations prévues à l'accord-cadre en matière d'insertion (article 3.4.5 du CCAP)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :** FRA

**Date limite de demande d'informations complémentaires :** 28/02/2024 à 12:00

**Adresse des documents de marché :** <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.acti>,

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.acti>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 08/03/2024 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 120 DAY

**Conditions du marché :**

**Facturation en ligne :** Requête

**Informations relatives aux délais de recours :** Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Référé pré-contractuel : prévu aux articles L. 551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), il peut être exercé avant la signature du contrat. Référécontractuel : prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, peut intervenir une fois le contrat conclu dans les délais prévus à l'article R.551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction en contestation de validité du contrat : ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Recours pour excès de pouvoir : la décision d'abandonner la procédure en la déclarant infructueuse ou sans suite est susceptible d'être contestée par la voie d'un recours pour excès de pouvoir dans les délais prévus à l'article R421-1 du CJA.

**5.1.15 Techniques**

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :**

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de médiation :** Comité consultatif de règlement amiable de Lyon

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Grenoble

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Mairie d'Aix-les-Bains

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** Mairie d'Aix-les-Bains

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Greffe du Tribunal de Grenoble

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** Mairie d'Aix-les-Bains

**Organisation qui traite les offres :** Mairie d'Aix-les-Bains

**5.1 Lot :** LOT-0007

**Titre :** Lot 7 - Salle St Bernadette

**Description :** Prestations de nettoyage de locaux communaux et vitrerie.

**Identifiant interne :** 7

**5.1.1 Objet**

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 90910000 Services de nettoyage

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** Mairie d'Aix-les-Bains

**Ville :** Aix-les-Bains

**Code postal :** 73100

**Subdivision pays (NUTS) :** Savoie ( FRK27 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

#### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements :** 3

**L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici :** Il pourra être passé un avenant dans le respect des articles R 2194-2 et 2194-3 du code de la commande publique. L'article 23 du CCAG-FCS s'applique.

#### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 48,000 EUR

#### 5.1.6 Informations générales

**Il s'agit d'un marché récurrent**

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)**

**Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)**

#### 5.1.7 Marché public stratégique

**Objectif du marché public stratégique :** Pas de passation de marché stratégique

**Critères marchés publics écologiques :** Pas de critères applicables aux marchés publics écologiques

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Description :** #Conformité de la situation du candidat au regard des dispositions des articles L 2141-1 à L 2141-11 du code de la commande publique. Les candidats sont invités à transmettre dès la remise de l'offre, les copies de ces certificats fiscaux et sociaux. Si le candidat ne les produit pas avec son offre, il prendra, alors, ses dispositions afin de les produire au moment de l'attribution du marché ou de l'accord-cadre, dans l'éventualité où il serait le titulaire dudit marché ou de l'accord-cadre. # Références : expériences du prestataire et expériences

communes en cas de groupement d'entreprises pour des prestations similaires # Conformément à l'article L2141-7 du code de la commande publique, seront exclus de la procédure de passation du présent accord-cadre : « Les personnes qui, au cours des trois années précédentes, ont dû verser des dommages et intérêts, ont été sanctionnées par une résiliation ou ont fait l'objet d'une sanction comparable du fait d'un manquement grave ou persistant à leurs obligations contractuelles lors de l'exécution d'un contrat de la commande publique antérieur. »

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** #Conformité de la situation du candidat au regard des dispositions des articles L 2141-1 à L 2141-11 du code de la commande publique. Les candidats sont invités à transmettre dès la remise de l'offre, les copies de ces certificats fiscaux et sociaux. Si le candidat ne les produit pas avec son offre, il prendra, alors, ses dispositions afin de les produire au moment de l'attribution du marché ou de l'accord-cadre, dans l'éventualité où il serait le titulaire dudit marché ou de l'accord-cadre. # Références : expériences du prestataire et expériences communes en cas de groupement d'entreprises pour des prestations similaires # Conformément à l'article L2141-7 du code de la commande publique, seront exclus de la procédure de passation du présent accord-cadre : « Les personnes qui, au cours des trois années précédentes, ont dû verser des dommages et intérêts, ont été sanctionnées par une résiliation ou ont fait l'objet d'une sanction comparable du fait d'un manquement grave ou persistant à leurs obligations contractuelles lors de l'exécution d'un contrat de la commande publique antérieur. »

**5.1.10 Critères d'attribution**

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** Prix noté sur 20 (50 %), analysé à partir du Bordereau des Prix (BP).

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Qualité des prestations notées sur 20 (50 %) seront analysés : # Sous-critère 1 (SC1) (4 points) : Temps d'intervention estimé par le candidat, analysé à partir du cadre de réponse technique et financier (CRTF) - Optimisation des moyens # Sous-critère 2 (SC2) (3 points) : Nombre d'agents affectés pour réaliser la prestation, analysé à partir du cadre de réponse technique et financier (CRTF) - Optimisation des moyens # Sous-critère 3 (SC3) (3 points) : Produits d'entretien et matériel proposé pour l'exécution des prestations, analysé à partir du mémoire technique remis par le candidat # Sous-critère 4 (SC4) (4 points) : Délai de remplacement du personnel afin d'assurer la continuité des prestations (renseigné dans l'ATTR1 - Sous-critère 5 (SC5) (6 points) : modalités d'organisation, de contrôle des prestations et de la sécurité par télépointage du travailleur isolé pratiquées par le candidat (à partir du mémoire technique remis par le candidat).

Concernant le lot 5 en sus, les candidats présenteront les moyens mis en oeuvre pour respecter les obligations prévues à l'accord-cadre en matière d'insertion (article 3.4.5 du CCAP)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :** FRA

**Date limite de demande d'informations complémentaires :** 28/02/2024 à 12:00

**Adresse des documents de marché :** <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.acti>,

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.acti>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 08/03/2024 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 120 DAY

**Conditions du marché :**

**Facturation en ligne :** Requise

**Informations relatives aux délais de recours :** Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Référé pré-contractuel : prévu aux articles L. 551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), il peut être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel : prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, peut intervenir une fois le contrat conclu dans les délais prévus à l'article R.551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction en contestation de validité du contrat : ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Recours pour excès de pouvoir : la décision d'abandonner la procédure en la déclarant infructueuse ou sans suite est susceptible d'être contestée par la voie d'un recours pour excès de pouvoir dans les délais prévus à l'article R421-1 du CJA.

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :**

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation :** Comité consultatif de règlement amiable de Lyon

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Grenoble

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Mairie d'Aix-les-Bains

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** Mairie d'Aix-les-Bains

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Greffe du Tribunal de Grenoble

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** Mairie d'Aix-les-Bains

**Organisation qui traite les offres :** Mairie d'Aix-les-Bains

#### 5.1 Lot : LOT-0003

**Titre :** Lot 3 - Vestiaires hippodrome

**Description :** Prestations de nettoyage des locaux communaux et vitrerie

**Identifiant interne :** 3

##### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 90910000 Services de nettoyage

##### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** Mairie d'Aix-les-Bains

**Ville :** Aix-les-Bains

**Code postal :** 73100

**Subdivision pays (NUTS) :** Savoie ( FRK27 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

##### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements :** 3

**L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici :** Il pourra être passé un avenant dans le respect des articles R 2194-2 et 2194-3 du code de la commande publique. L'article 23 du CCAG-FCS s'applique.

##### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 180,000 EUR

### 5.1.6 Informations générales

**Il s'agit d'un marché récurrent**

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)**

### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type** : Capacité technique et professionnelle

**Description** : L'examen aura pour objet de juger de la capacité financière, professionnelle et technique des candidats. #Conformité de la situation du candidat au regard des dispositions des articles L 2141-1 à L 2141-11 du code de la commande publique. Les candidats sont invités à transmettre dès la remise de l'offre, les copies de ces certificats fiscaux et sociaux. Si le candidat ne les produit pas avec son offre, il prendra, alors, ses dispositions afin de les produire au moment de l'attribution du marché ou de l'accord-cadre, dans l'éventualité où il serait le titulaire dudit marché ou de l'accord-cadre. # Références : expériences du prestataire et expériences communes en cas de groupement d'entreprises pour des prestations similaires # Conformément à l'article L2141-7 du code de la commande publique, seront exclus de la procédure de passation du présent accord-cadre : « Les personnes qui, au cours des trois années précédentes, ont dû verser des dommages et intérêts, ont été sanctionnées par une résiliation ou ont fait l'objet d'une sanction comparable du fait d'un manquement grave ou persistant à leurs obligations contractuelles lors de l'exécution d'un contrat de la commande publique antérieur. »

**Critère :**

**Type** : Capacité économique et financière

**Description** : L'examen aura pour objet de juger de la capacité financière, professionnelle et technique des candidats. #Conformité de la situation du candidat au regard des dispositions des articles L 2141-1 à L 2141-11 du code de la commande publique. Les candidats sont invités à transmettre dès la remise de l'offre, les copies de ces certificats fiscaux et sociaux. Si le candidat ne les produit pas avec son offre, il prendra, alors, ses dispositions afin de les produire au moment de l'attribution du marché ou de l'accord-cadre, dans l'éventualité où il serait le titulaire dudit marché ou de l'accord-cadre. # Références : expériences du prestataire et expériences communes en cas de groupement d'entreprises pour des prestations similaires # Conformément à l'article L2141-7 du code de la commande publique, seront exclus de la procédure de passation du présent accord-cadre : « Les personnes qui, au cours des trois années précédentes, ont dû verser des dommages et intérêts, ont été sanctionnées par une résiliation ou ont fait l'objet d'une sanction comparable du fait d'un manquement grave ou persistant à leurs obligations contractuelles lors de l'exécution d'un contrat de la commande publique antérieur. »

### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type** : Qualité

**Description** : Qualité des prestations notées sur 20 (50 %) seront analysés : # Sous-critère 1 (SC1) (4 points) : Temps d'intervention estimé par le candidat, analysé à partir du cadre de réponse technique et financier (CRTF) - Optimisation des moyens # Sous-critère 2 (SC2) (3 points) : Nombre d'agents affectés pour réaliser la prestation, analysé à partir du cadre de réponse technique et financier (CRTF) - Optimisation des moyens # Sous-critère 3 (SC3) (3 points) : Produits d'entretien et matériel proposé pour l'exécution des prestations, analysé à partir du mémoire technique remis par le candidat # Sous-critère 4 (SC4) (4 points) : Délai de remplacement du personnel afin d'assurer la continuité des prestations (renseigné dans l'ATTRI1), # Sous-critère 5 (SC5) (6 points) : modalités d'organisation, de contrôle des prestations et de la sécurité par télépointage du travailleur isolé pratiquées par le candidat (à partir du mémoire technique remis par le candidat). Concernant le lot 5 en sus, les candidats présenteront les moyens mis en oeuvre pour respecter les obligations prévues à l'accord-cadre en matière d'insertion (article 3.4.5 du CCAP)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

**Critère :**

**Type** : Prix

**Description** : Prix noté sur 20 (50 %), analysé à partir du Bordereau des Prix (BP).

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

**5.1.11 Documents de marché**

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles** : FRA

**Date limite de demande d'informations complémentaires** : 28/02/2024 à 12:00

**Adresse des documents de marché** : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.acti>,

**5.1.12 Conditions du marché public**

**Conditions de présentation** :

**Présentation par voie électronique** : Requise

**Adresse de présentation** : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.acti>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées** : français

**Catalogue électronique** : Non autorisée

**Variantes** : Non autorisée

**Date limite de réception des offres** : 08/03/2024 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre** : 120 DAY

**Conditions du marché** :

**Facturation en ligne** : Requise

**Informations relatives aux délais de recours :** Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Référé pré-contractuel : prévu aux articles L. 551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), il peut être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel : prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, peut intervenir une fois le contrat conclu dans les délais prévus à l'article R.551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction en contestation de validité du contrat : ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Recours pour excès de pouvoir : la décision d'abandonner la procédure en la déclarant infructueuse ou sans suite est susceptible d'être contestée par la voie d'un recours pour excès de pouvoir dans les délais prévus à l'article R421-1 du CJA.

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :**

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation :** Comité consultatif de règlement amiable de Lyon

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Grenoble

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Mairie d'Aix-les-Bains

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** Mairie d'Aix-les-Bains

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Greffe du Tribunal de Grenoble

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** Mairie d'Aix-les-Bains

**Organisation qui traite les offres :** Mairie d'Aix-les-Bains

#### 5.1 Lot : LOT-0002

**Titre :** Lot 2 - Espace Puer

**Description :** Prestations de nettoyage de locaux communaux et vitrerie

**Identifiant interne :** 2

##### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 90910000 Services de nettoyage

##### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** Mairie d'Aix-les-Bains

**Ville** : Aix-les-Bains

**Code postal** : 73100

**Subdivision pays (NUTS)** : Savoie ( FRK27 )

**Pays** : France

**Informations complémentaires** :

#### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements** : 3

**L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici** : Il pourra être passé un avenant dans le respect des articles R 2194-2 et 2194-3 du code de la commande publique. L'article 23 du CCAG-FCS s'applique.

#### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA** : 120,000 EUR

#### 5.1.6 Informations générales

**Il s'agit d'un marché récurrent**

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)**

#### 5.1.7 Marché public stratégique

**Objectif du marché public stratégique** : Pas de passation de marché stratégique

**Critères marchés publics écologiques** : Pas de critères applicables aux marchés publics écologiques

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère** :

**Type** : Capacité économique et financière

**Description** : L'examen aura pour objet de juger de la capacité financière, professionnelle et technique des candidats. #Conformité de la situation du candidat au regard des dispositions des articles L 2141-1 à L 2141-11 du code de la commande publique. Les candidats sont invités à transmettre dès la remise de l'offre, les copies de ces certificats fiscaux et sociaux. Si le candidat ne les produit pas avec son offre, il prendra, alors, ses dispositions afin de les produire au moment de l'attribution du marché ou de l'accord-cadre, dans l'éventualité où il serait le titulaire dudit marché ou de l'accord-cadre. # Références : expériences du prestataire et expériences communes en cas de groupement d'entreprises pour des prestations similaires # Conformément à l'article L2141-7 du code de la commande publique, seront exclus de la procédure de passation du présent accord-cadre : « Les personnes qui, au cours des trois années précédentes, ont dû verser des dommages et intérêts, ont été sanctionnées par une résiliation ou ont

fait l'objet d'une sanction comparable du fait d'un manquement grave ou persistant à leurs obligations contractuelles lors de l'exécution d'un contrat de la commande publique antérieur. »

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** L'examen aura pour objet de juger de la capacité financière, professionnelle et technique des candidats. #Conformité de la situation du candidat au regard des dispositions des articles L 2141-1 à L 2141-11 du code de la commande publique. Les candidats sont invités à transmettre dès la remise de l'offre, les copies de ces certificats fiscaux et sociaux. Si le candidat ne les produit pas avec son offre, il prendra, alors, ses dispositions afin de les produire au moment de l'attribution du marché ou de l'accord-cadre, dans l'éventualité où il serait le titulaire dudit marché ou de l'accord-cadre. # Références : expériences du prestataire et expériences communes en cas de groupement d'entreprises pour des prestations similaires # Conformément à l'article L2141-7 du code de la commande publique, seront exclus de la procédure de passation du présent accord-cadre : « Les personnes qui, au cours des trois années précédentes, ont dû verser des dommages et intérêts, ont été sanctionnées par une résiliation ou ont fait l'objet d'une sanction comparable du fait d'un manquement grave ou persistant à leurs obligations contractuelles lors de l'exécution d'un contrat de la commande publique antérieur. »

**5.1.10 Critères d'attribution**

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** Prix noté sur 20 (50 %), analysé à partir du Bordereau des Prix (BP).

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Qualité des prestations notées sur 20 (50 %) seront analysés : # Sous-critère 1 (SC1) (4 points) : Temps d'intervention estimé par le candidat, analysé à partir du cadre de réponse technique et financier (CRTF) - Optimisation des moyens # Sous-critère 2 (SC2) (3 points) : Nombre d'agents affectés pour réaliser la prestation, analysé à partir du cadre de réponse technique et financier (CRTF) - Optimisation des moyens # Sous-critère 3 (SC3) (3 points) : Produits d'entretien et matériel proposé pour l'exécution des prestations, analysé à partir du mémoire technique remis par le candidat # Sous-critère 4 (SC4) (4 points) : Délai de remplacement du personnel afin d'assurer la continuité des prestations (renseigné dans l'ATTR1), - Sous-critère 5 (SC5) (6 points) : modalités d'organisation, de contrôle des prestations et de la sécurité par télépointage du travailleur isolé pratiquées par le candidat (à partir du mémoire technique remis par le candidat). Concernant le lot 5 en sus, les candidats présenteront les moyens mis en oeuvre pour respecter les obligations prévues à l'accord-cadre en matière d'insertion (article 3.4.5 du CCAP)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :** FRA

**Date limite de demande d'informations complémentaires :** 28/02/2024 à 12:00

**Adresse des documents de marché :** <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.acti>,

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.acti>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 08/03/2024 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 120 DAY

**Conditions du marché :**

**Facturation en ligne :** Requise

**Informations relatives aux délais de recours :** Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Référé pré-contractuel : prévu aux articles L. 551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), il peut être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel : prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, peut intervenir une fois le contrat conclu dans les délais prévus à l'article R.551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction en contestation de validité du contrat : ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Recours pour excès de pouvoir : la décision d'abandonner la procédure en la déclarant infructueuse ou sans suite est susceptible d'être contestée par la voie d'un recours pour excès de pouvoir dans les délais prévus à l'article R421-1 du CJA.

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :**

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation :** Comité consultatif de règlement amiable de Lyon

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Grenoble

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Mairie d'Aix-les-Bains

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** Mairie d'Aix-les-Bains

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Greffe du Tribunal de Grenoble

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** Mairie d'Aix-les-Bains

**Organisation qui traite les offres :** Mairie d'Aix-les-Bains

## 5.1 Lot : LOT-0009

**Titre :** Lot 9 - Divers entretien

**Description :** Prestations de nettoyage des locaux communaux et vitrerie

**Identifiant interne :** 9

### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 90910000 Services de nettoyage

### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** Mairie d'Aix-les-Bains

**Ville :** Aix-les-Bains

**Code postal :** 73100

**Subdivision pays (NUTS) :** Savoie ( FRK27 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements :** 3

**L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici :** Il pourra être passé un avenant dans le respect des articles R 2194-2 et 2194-3 du code de la commande publique. L'article 23 du CCAG-FCS s'applique.

### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 60,000 EUR

### 5.1.6 Informations générales

**Il s'agit d'un marché récurrent**

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

## Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

### 5.1.9 Critères de sélection

#### Critère :

**Type** : Capacité technique et professionnelle

**Nom** : Capacité financière, professionnelle et technique des candidats

**Description** : #Conformité de la situation du candidat au regard des dispositions des articles L 2141-1 à L 2141-11 du code de la commande publique. Les candidats sont invités à transmettre dès la remise de l'offre, les copies de ces certificats fiscaux et sociaux. Si le candidat ne les produit pas avec son offre, il prendra, alors, ses dispositions afin de les produire au moment de l'attribution du marché ou de l'accord-cadre, dans l'éventualité où il serait le titulaire dudit marché ou de l'accord-cadre. # Références : expériences du prestataire et expériences communes en cas de groupement d'entreprises pour des prestations similaires # Conformément à l'article L2141-7 du code de la commande publique, seront exclus de la procédure de passation du présent accord-cadre : « Les personnes qui, au cours des trois années précédentes, ont dû verser des dommages et intérêts, ont été sanctionnées par une résiliation ou ont fait l'objet d'une sanction comparable du fait d'un manquement grave ou persistant à leurs obligations contractuelles lors de l'exécution d'un contrat de la commande publique antérieur. »

#### Critère :

**Type** : Capacité économique et financière

**Nom** : Capacité financière, professionnelle et technique des candidats

**Description** : #Conformité de la situation du candidat au regard des dispositions des articles L 2141-1 à L 2141-11 du code de la commande publique. Les candidats sont invités à transmettre dès la remise de l'offre, les copies de ces certificats fiscaux et sociaux. Si le candidat ne les produit pas avec son offre, il prendra, alors, ses dispositions afin de les produire au moment de l'attribution du marché ou de l'accord-cadre, dans l'éventualité où il serait le titulaire dudit marché ou de l'accord-cadre. # Références : expériences du prestataire et expériences communes en cas de groupement d'entreprises pour des prestations similaires # Conformément à l'article L2141-7 du code de la commande publique, seront exclus de la procédure de passation du présent accord-cadre : « Les personnes qui, au cours des trois années précédentes, ont dû verser des dommages et intérêts, ont été sanctionnées par une résiliation ou ont fait l'objet d'une sanction comparable du fait d'un manquement grave ou persistant à leurs obligations contractuelles lors de l'exécution d'un contrat de la commande publique antérieur. »

### 5.1.10 Critères d'attribution

#### Critère :

**Type** : Qualité

**Description** : Qualité des prestations notées sur 20 (50 %) seront analysés : # Sous-critère 1 (SC1) (4 points) : Temps d'intervention estimé par le candidat, analysé à partir du cadre de réponse technique et financier (CRTF) - Optimisation des moyens # Sous-critère 2 (SC2) (3 points) : Nombre d'agents affectés pour réaliser

la prestation, analysé à partir du cadre de réponse technique et financier (CRTF) - Optimisation des moyens # Sous-critère 3 (SC3) (3 points) : Produits d'entretien et matériel proposé pour l'exécution des prestations, analysé à partir du mémoire technique remis par le candidat # Sous-critère 4 (SC4) (4 points) : Délai de remplacement du personnel afin d'assurer la continuité des prestations (renseigné dans l'ATTRI1), # Sous-critère 5 (SC5) (6 points) : modalités d'organisation, de contrôle des prestations et de la sécurité par télépointage du travailleur isolé pratiquées par le candidat (à partir du mémoire technique (remis par le candidat). Concernant le lot 5 en sus, les candidats présenteront les moyens mis en oeuvre pour respecter les obligations prévues à l'accord-cadre en matière d'insertion (article 3.4.5 du CCAP)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** Prix noté sur 20 (50 %), analysé à partir du Bordereau des Prix (BP).

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

**5.1.11 Documents de marché**

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :** FRA

**Date limite de demande d'informations complémentaires :** 28/02/2024 à 12:00

**Adresse des documents de marché :** <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.acti>,

**5.1.12 Conditions du marché public**

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.acti>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 08/03/2024 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 120 DAY

**Conditions du marché :**

**Facturation en ligne :** Requise

**Informations relatives aux délais de recours :** Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Référé pré-contractuel : prévu aux articles L. 551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), il peut être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel : prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, peut intervenir une fois le contrat conclu dans les délais prévus à l'article R.551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction en contestation de validité du contrat : ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt

lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Recours pour excès de pouvoir : la décision d'abandonner la procédure en la déclarant infructueuse ou sans suite est susceptible d'être contestée par la voie d'un recours pour excès de pouvoir dans les délais prévus à l'article R421-1 du CJA.

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :**

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation :** Comité consultatif de règlement amiable de Lyon

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Grenoble

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Mairie d'Aix-les-Bains

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** Mairie d'Aix-les-Bains

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Greffe du Tribunal de Grenoble

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** Mairie d'Aix-les-Bains

**Organisation qui traite les offres :** Mairie d'Aix-les-Bains

#### 5.1 Lot : LOT-0006

**Titre :** Lot 6 - Centre Technique Municipal

**Description :** Prestations de nettoyage des locaux communaux et vitrerie

**Identifiant interne :** 6

##### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 90910000 Services de nettoyage

##### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** Mairie d'Aix-les-Bains

**Ville :** Aix-les-Bains

**Code postal :** 73100

**Subdivision pays (NUTS) :** Savoie ( FRK27 )

**Pays :** France

## Informations complémentaires :

### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements : 3**

**L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici :** Il pourra être passé un avenant dans le respect des articles R 2194-2 et 2194-3 du code de la commande publique. L'article 23 du CCAG-FCS s'applique.

### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA : 180,000 EUR**

### 5.1.6 Informations générales

**Il s'agit d'un marché récurrent**

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)**

### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** L'examen aura pour objet de juger de la capacité financière, professionnelle et technique des candidats. #Conformité de la situation du candidat au regard des dispositions des articles L 2141-1 à L 2141-11 du code de la commande publique. Les candidats sont invités à transmettre dès la remise de l'offre, les copies de ces certificats fiscaux et sociaux. Si le candidat ne les produit pas avec son offre, il prendra, alors, ses dispositions afin de les produire au moment de l'attribution du marché ou de l'accord-cadre, dans l'éventualité où il serait le titulaire dudit marché ou de l'accord-cadre. # Références : expériences du prestataire et expériences communes en cas de groupement d'entreprises pour des prestations similaires # Conformément à l'article L2141-7 du code de la commande publique, seront exclus de la procédure de passation du présent accord-cadre : « Les personnes qui, au cours des trois années précédentes, ont dû verser des dommages et intérêts, ont été sanctionnées par une résiliation ou ont fait l'objet d'une sanction comparable du fait d'un manquement grave ou persistant à leurs obligations contractuelles lors de l'exécution d'un contrat de la commande publique antérieur. »

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Description :** L'examen aura pour objet de juger de la capacité financière, professionnelle et technique des candidats. #Conformité de la situation du candidat au regard des dispositions des articles L 2141-1 à L 2141-11 du code de la commande publique. Les candidats sont invités à transmettre dès la remise de l'offre, les copies de ces certificats fiscaux et sociaux. Si le candidat ne les produit pas avec son offre, il prendra, alors, ses dispositions afin de les produire au moment de l'attribution du marché ou de l'accord-cadre, dans l'éventualité où il serait le titulaire dudit marché ou de l'accord-cadre. # Références : expériences

du prestataire et expériences communes en cas de groupement d'entreprises pour des prestations similaires # Conformément à l'article L2141-7 du code de la commande publique, seront exclus de la procédure de passation du présent accord-cadre : « Les personnes qui, au cours des trois années précédentes, ont dû verser des dommages et intérêts, ont été sanctionnées par une résiliation ou ont fait l'objet d'une sanction comparable du fait d'un manquement grave ou persistant à leurs obligations contractuelles lors de l'exécution d'un contrat de la commande publique antérieur. »

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Qualité des prestations notées sur 20 (50 %) seront analysés : # Sous-critère 1 (SC1) (4 points) : Temps d'intervention estimé par le candidat, analysé à partir du cadre de réponse technique et financier (CRTF) - Optimisation des moyens # Sous-critère 2 (SC2) (3 points) : Nombre d'agents affectés pour réaliser la prestation, analysé à partir du cadre de réponse technique et financier (CRTF) - Optimisation des moyens # Sous-critère 3 (SC3) (3 points) : Produits d'entretien et matériel proposé pour l'exécution des prestations, analysé à partir du mémoire technique remis par le candidat # Sous-critère 4 (SC4) (4 points) : Délai de remplacement du personnel afin d'assurer la continuité des prestations (renseigné dans l'ATTRI1), # Sous-critère 5 (SC5) (6 points) : modalités d'organisation, de contrôle des prestations et de la sécurité par télépointage du travailleur isolé pratiquées par le candidat (à partir du mémoire technique remis par le candidat). Concernant le lot 5 en sus, les candidats présenteront les moyens mis en oeuvre pour respecter les obligations prévues à l'accord-cadre en matière d'insertion (article 3.4.5 du CCAP)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** Prix noté sur 20 (50 %), analysé à partir du Bordereau des Prix (BP).

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :** FRA

**Date limite de demande d'informations complémentaires :** 28/02/2024 à 12:00

**Adresse des documents de marché :** <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.acti>,

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.acti>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Requise

**Date limite de réception des offres :** 08/03/2024 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 120 DAY

**Conditions du marché :**

**Facturation en ligne :** Requise

**Informations relatives aux délais de recours :** Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Référé pré-contractuel : prévu aux articles L. 551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), il peut être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel : prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, peut intervenir une fois le contrat conclu dans les délais prévus à l'article R.551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction en contestation de validité du contrat : ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Recours pour excès de pouvoir : la décision d'abandonner la procédure en la déclarant infructueuse ou sans suite est susceptible d'être contestée par la voie d'un recours pour excès de pouvoir dans les délais prévus à l'article R421-1 du CJA.

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :**

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation :** Comité consultatif de règlement amiable de Lyon

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Grenoble

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Mairie d'Aix-les-Bains

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** Mairie d'Aix-les-Bains

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Greffe du Tribunal de Grenoble

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** Mairie d'Aix-les-Bains

**Organisation qui traite les offres :** Mairie d'Aix-les-Bains

## Section 8 - Organisations

#### 8.1 ORG-0004

**Nom officiel** : Comité consultatif de règlement amiable de Lyon

**Numéro d'enregistrement** : 130010036

**Adresse postale** : Dreets Auvergne rhône alpes, Tour Swiss Life; 1 boulevard Vivier Merle, 69443, Lyon Cedex 03, F

**Ville** : Lyon

**Code postal** : 69443

**Subdivision pays (NUTS)** : Rhône ( FRK26 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : aea.ccira@dreets.gouv.fr

**Téléphone** : 0472772130

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation chargée des procédures de médiation**

#### 8.1 ORG-0003

**Nom officiel** : Greffe du Tribunal de Grenoble

**Numéro d'enregistrement** : 173800053

**Adresse postale** : 2 Place de Verdun, BP 1135, 38022, Grenoble Cedex, F

**Ville** : Grenoble

**Subdivision pays (NUTS)** : Isère ( FRK24 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : greffe.ta-grenoble@juradm.fr

**Téléphone** : 0476429000

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours**

#### 8.1 ORG-0002

**Nom officiel** : Tribunal administratif de Grenoble

**Numéro d'enregistrement** : 173800053

**Adresse postale** : 2 Place de Verdun, BP 1135, 38022, Grenoble Cedex, F

**Ville** : Grenoble

**Subdivision pays (NUTS)** : Isère ( FRK24 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : greffe.ta-grenoble@juradm.fr

**Téléphone** : 0476429000

**Adresse internet** : <https://grenoble.tribunal-administratif.fr/>

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation chargée des procédures de recours**

8.1 ORG-0001

**Nom officiel** : Mairie d'Aix-les-Bains

**Numéro d'enregistrement** : 21730008600014

**Département** : 73

**Adresse postale** : Place Maurice Mollard BP348

**Ville** : Aix les bains

**Code postal** : 73100

**Subdivision pays (NUTS)** : Savoie ( FRK27 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : [mairie@aixlesbains.fr](mailto:mairie@aixlesbains.fr)

**Téléphone** : 04 79 35 07 95

**Adresse internet** : <https://www.aixlesbains.fr/>

**Rôles de cette organisation** :

**Acheteur**

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché**

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché**

**Organisation qui reçoit les demandes de participation**

**Organisation qui traite les offres**

## **Section 11 - Informations relatives à l'avis**

11.1 Informations relatives à l'avis

**Identifiant/version de l'avis** : 10d807b0-c150-4986-981c-e2bd5335c7d6 - 01

**Type de formulaire** : Mise en concurrence

**Type d'avis** : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis** : 29/01/2024 à 15:12

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible** : français

11.2 Informations relatives à la publication

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 29/01/2024